

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE LAAS

Date de convocation : 18/01/2023

SEANCE ORDINAIRE du 24/01/2023

Le 24 janvier deux mil-vingt-trois le vingt-quatre 2023 à 19 :30

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur LOZE Maurice, Maire

Présents : LOZE Maurice, COQUIL Corinne, BARTHELEMY Corinne, Mme CAILLETTE Marie-Claire, Mr BEAUVALLET Yoann, Mme MURAT Amélie, Mr GIRARD Matthieu, Mr BOURGNEUF Sébastien, Mr PIGEAU Sylvain, Mr PICARD Franck

Absente Excusée : Mme MURAT Amélie

Secrétaire de séance élu : Mme COQUIL Corinne

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 10

Délib 2023-4

MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
LES PROJETS DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

Mr LOZE le Maire expose les résultats de l'étude de définition des projets de zonages d'assainissement de la commune réalisée par le Bureau d'Etudes setec hydratec.

Il convient maintenant de mettre à l'enquête publique les conclusions de cette étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les projets des zonages d'assainissement tel que définis par les cartes de zonages eaux usées et eaux pluviales de l'étude citée ci-dessus, et annexées à la présente ;
- Et autorise M LOZE le Maire, à lancer la procédure d'enquête publique des projets de zonages d'assainissement conformément aux articles 3 et 4 du décret du 3 juin 1994 abrogés par les articles R.2224.8 et R.2224.9 du Code Général des Collectivités Territoriales (créés par le décret du 7 avril 2000, modifiés par le décret du 29 décembre 2011 et le décret du 11 septembre 2007 respectivement).

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à LAAS,
Le Maire, Le 27/01/2023

